

COMITE SYNDICAL DU 7 JUIN 2017

DELIBERATION N° 17-VI-IV

Objet : Finances – Budget supplémentaire exercice 2017

Mesdames, Messieurs,

Cette délibération est destinée à reprendre les résultats de l'exercice 2016 et à compléter les crédits inscrits au Budget Primitif 2017.

Cette décision s'équilibre en dépenses et recettes sans recours à des financements complémentaires des membres statutaires.

Les principales évolutions budgétaires sont présentées ci-dessous :

Le compte administratif 2016 fait apparaître les résultats suivants :

Investissement : + **51 480,61 €**

- + 3 000,00 € au titre de la gestion de la Communauté de l'Eau
- + 48 480,61 € au titre de la gestion du SCoT

Fonctionnement : +**237 505,28 €**

- + 30 806,00 € au titre de la gestion de la Communauté de l'Eau
- + 206 699,28 € au titre de la gestion du SCoT

Budget de la Communauté de l'Eau

Section de Fonctionnement :

Recettes de Fonctionnement

Le Budget 2017 est complété par les recettes suivantes :

La reprise du résultat 2016, + 30 806,00 €, et l'inscription de recettes nouvelles : 18 595 € liées aux subventions accordées par l'Agence de l'Eau et l'Onema au titre de la gestion globale de la ressource eau pour 2017. Pour l'Agence de l'Eau, la subvention totale est de 36 982 €, l'avance de 30% soit 11 095 € est inscrite en 2017. Au titre de l'ONEMA, la participation totale est inscrite au budget 2017 soit 7 500 € ; L'inscription de recettes nouvelles permet l'ouverture de crédits supplémentaires en dépense de fonctionnement.

Chap.	Libellé chapitre	Total crédits 2017 avant BS	BS 2017	Total crédits 2017 après BS
74	Subventions d'exploitation	140 130,00€	18 595,00€	158 725,00€
75	Autres produits de gestion	1 000,00€	0,00€	1 000,00€
Total recettes réelles de fonctionnement		141 130,00€	18 595,00€	159 725,00€
002	Reprise de résultats antérieurs		30 806,00€	30 806,00€
Total recettes de fonctionnement		141 130,00€	49 401,00€	190 531,00€

Dépenses de Fonctionnement

Les crédits supplémentaires de fonctionnement s'élèvent à 28 826,23 € après réajustements de crédits au cours de l'exercice 2017.

Chap.	Libellé chapitre	Total crédits 2017 avant BS	BS 2017	Total crédits 2017 après BS
011	Charges à caractère général d'exploitation	48 604,77€	16 626,23€	65 231,00€
012	Charges de personnel	112 100,00€	12 000,00€	124 100,00€
65	Autres charges de gestion	€	200,00€	200,00€
Total dépenses réelles de fonctionnement		160 704,77€	28 826,23€	189 531,00€
023	Virement à la section d'investissement	1 000,00€	€	1 000,00€
Total dépense de fonctionnement		161 704,77€	28 826,23€	190 531,00€

Chapitre 011 – Charges à caractère général (16 626,23 €) :

- *Article 6238* en communication.

Chapitre 012 – Charges salariales (12 000 €):

- *Article 64131 Rémunération de personnel non titulaire notamment destiné au maintien jusqu'au 31 décembre 2017 du renfort à la Communauté de l'Eau.*

Chapitre 65 – Autres charges de gestion (200 €) :

- *Article 6532 frais de missions élus destinés à couvrir d'éventuellement déplacement*

Section d'Investissement

Recettes d'Investissement

La reprise du résultat 2016 + 3 000 € complète les crédits inscrits en dépenses d'investissement.

Chap.	Libellé chapitre	Total crédits 2017 avant BS	BS 2017	Total crédits 2017 après BS
001	Résultat d'Invest ; reporté		3 000,00€	3 000,00€
021	Virement de la section de fonc	1 000,00€	€	1 000,00€
Total recettes d'ordre d'investissement		1 000,00€	3 000,00€	4 000,00€
Total recettes d'Investissement		1 000,00€	3 000,00€	4 000,00€

Dépenses d'Investissement

Chap.	Libellé chapitre	Total crédits 2017 avant BS	BS 2017	Total crédits 2017 après BS
21	Immob corporelles	1 000,00€	3 000,00€	4 000,00€
Total dépenses réelles d'investissement		1 000,00€	3000,00€	4 000,00€
Total dépenses d'Investissement		109 085,18€	63 070,16€	172 155,34€

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles (+3000€) :

- *Article 2183 en acquisition de matériel de bureau et informatique destiné à l'acquisition de mobilier et matériel informatique plus ergonomiques.*

Budget de l'EP-SCoT

Après le vote du CA 2016 et la reprise des résultats 2016

Après le vote du BP 2016 et du BS/DM :

- Les dépenses et recettes de Fonctionnement s'équilibrent à hauteur de **1 016 591,28 €**.
- Les dépenses et recettes d'Investissement s'équilibrent à hauteur de **205 372,61 €**.

Section de Fonctionnement :

Recettes de Fonctionnement

La reprise du résultat 2016 en recettes de fonctionnement + 206 699,28 € est la seule recette complémentaire inscrite au titre du budget 2017 depuis le vote du budget primitif.

Chap.	Libellé chapitre	Total crédits 2017 avant BS	BS 2017	Total crédits 2017 après BS
74	Subventions d'exploitation	747 952,00€	€	747 952,00€
013	Atténuation de charges	9 000,00€	0,00€	9 000,00€
75	Autres produits de gestion	3 000,00€	0,00€	3 000,00€
Total recettes réelles de fonctionnement		759 952,00€	0,00€	759 952,00€
002	Reprise de résultats antérieurs		206 699,28€	206 699,28€
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	49 940,00€	0,00€	49 940,00€
Total recettes d'ordre de fonctionnement		49 940,00€	206 699,28€	277 736,08€
Total recettes de fonctionnement		809 892,00€	206 699,28€	1 016 591,28€

Dépenses de Fonctionnement

Les crédits supplémentaires de fonctionnement s'élèvent à 227 274,05 € après réajustement des crédits effectué au cours de l'exercice 2017.

Chap.	Libellé chapitre	Total crédits 2017 avant BS	BS 2017	Total crédits 2017 après BS
011	Charges à caractère général d'exploitation	153 925,23€	45 774,05€	199 699,28€
012	Charges de personnel	371 800,00€	130 000,00€	501 800,00€
65	Autres charges de gestion	156 700,00€	1 500,00	158 200,00€
67	Charges exceptionnelles	500,00€	€	500,00€
Total dépenses réelles de fonctionnement		682 925,23€	177 274,05€	860 199,28€
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	49 940,00€		49 940,00€
023	Virement à la section d'investissement	56 452,00€	50 000,00€	106 452,00€
Total dépense d'ordre de fonctionnement		106 392,00€	50 000,00€	156 392,00€
Total dépense de fonctionnement		789 317,23€	227 274,05€	1 016 591,28€

Outre les réajustements de crédits inscrits au chapitre 011, les crédits disponibles constituent des enveloppes de réserve destinées à couvrir d'éventuels ajustements.

Au chapitre 012 l'enveloppe complémentaire est destinée, notamment, à couvrir des évolutions d'échelons et de grades d'agents titulaires.+ 50 000 € et 80 000 € en réserve sur la ligne des agents non titulaires.

Au chapitre 65 l'inscription de crédits supplémentaires est destinée à prendre en compte les obligations légales liées aux indemnités des élus.

Au chapitre 023 virement à la section d'investissement + 50 000€ cette enveloppe est destinée à autofinancer les dépenses liées aux modifications du SCoT.

Section d'Investissement

Recettes d'Investissement

La reprise du résultat 2016 en recettes d'investissement + 48 480,61 € est la seule recette complémentaire inscrite au titre du budget 2017 depuis le vote du budget primitif.

Chap.	Libellé chapitre	Total crédits 2017 avant BS	BS 2017	Total crédits 2017 après BS
10	Dotations, fonds divers	500,00€	€	500,00€
Total recettes réelles d'investissement		500,00€	500,00€	500,00€
001	Résultat d'Invest ; reporté		48 480,61€	48 480,61€
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	49 940,00€		49 940,00€
021	Virement de la section de fonc	56 452,00€	50 000,00€	106 452,00€
Total recettes d'ordre d'investissement		106 392,00€	50 000,00€	156 392,00€
Total recettes d'Investissement		106 892,00€	98 480,61€	205 372,61€

Dépenses d'Investissement

Chap.	Libellé chapitre	Total crédits 2017 avant BS	BS 2017	Total crédits 2017 après BS
20	Immob incorporelles	49 952,00€	90 000,00€	139 952,00€
21	Immob corporelles	7 000,00€	8 480,61€	15 480,61€
Total dépenses réelles d'investissement		59 952,00€	98 480,61€	155 432,61€
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	49 940,00€	0,00€	49 940,00€
Total dépenses d'ordre d'investissement		49 940,00€	0,00€	49 940,00€
Total dépenses d'Investissement		106 892,00€	98 480,61€	205 372,61€

Après affectation du résultat 2016 et autofinancement complémentaire de la section de fonctionnement, l'essentiel des crédits disponibles a été mis en réserve à l'article 202 pour la modification des documents du SCoT et la reprise des études liées au Scot Nord Isère.

Il est rappelé que la gestion du SCoT et celle de la Communauté de l'eau sont distinguées analytiquement mais pas budgétairement, la balance figurant au budget ne distingue pas ces gestions.

La balance globale du budget après reprise des résultats et réajustements comptables à :

Fonctionnement :

total crédits inscrits en 2017 dépense / recettes : 1 207 122,28 €

Investissement :

total crédits inscrits en 2017 dépense / recettes : 209 372,61 €

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical,

Approuve le budget supplémentaire de l'EP-SCoT de l'exercice 2017.

Vote :

Voix pour :

Voix contre :

Abstention :

Fait à Grenoble, le

Le Président

Yannik OLLIVIER